

DIX ÉTAPES GOURMANDES  
 JUSQU'À SAN SEBASTIAN

VIVE L'EUROPE  
 Les vins du Frioul  
 et de Slovénie

# LANGUEDOC ET ROUSSILLON

## Cap sur les cépages historiques

88 ROUGES FLAMBOYANTS

### TENDANCE

Ils font du vin  
 en plein Paris  
 et à Marseille !

### GUY ROUX VIGNERON

Pour La RVF,  
 il sort le carton  
 de rouges !

# Méditerranée 40 BLANCS SIGNATURE À DÉCOUVRIR CET ÉTÉ



RÉVÉLATION  
 L'AFFAIRE DES  
 ROMANÉE-CONTI  
 JAMAIS LIVRÉES

Face à face  
 DEUX  
 GRANDS DU  
 MUSCADET





## Le vin halal : à l'aveugle, on s'y laisse presque prendre !



À la cour des Califes, le vin n'avait pas besoin d'être halal pour être apprécié.

Il fallait s'y attendre. Après le fromage végétalien garanti sans lait animal, le pain sans gluten sans farine de blé, les frites exemptes de graisse, on pensait être arrivé au bout de ce chemin de croix avec le vin sans alcool. Mais non, il y a encore mieux : voilà que des commerçants avisés profitent de l'air du temps pour relooker cette invention bizarre sous une autre étiquette : le vin halal.

Et ça marche : ce vin sans alcool labélisé à l'intention des musulmans fait un carton dans les pays du Golfe. Qu'on ne se méprenne pas, il ne s'agit pas d'un simple jus de raisin. Selon l'Organisation internationale de la vigne et du vin (OIV), un vin sans alcool est une boisson dont le titre alcoométrique volumique est inférieur à 0,5 %, mais issue exclusivement de vin. Bref, c'est un vrai vin... dont on a retiré l'alcool.

Ce n'est pas le cas du vin halal. Cet avatar doit répondre à deux conditions. Premièrement, être une boisson qui titre vraiment 0 % d'alcool. Deuxièmement, être certifié par un organisme reconnu par les religieux. Lancée avec fracas en 2014, cette production de niche a d'autant plus décollé qu'elle a reçu l'ongction des autorités religieuses, en l'occurrence le cheikh Yusuf al-Qardawi, un théologien égyptien proche des frères musulmans, qui n'ont jamais au grand jamais fait l'apologie de la dive bouteille...

Et à la dégustation, que donne ce vin halal ? J'en ai servi, à l'aveugle, à quinze étudiants de mon école d'œnologie, lors d'un examen solennel. Eh bien mes cobayes ont livré des résultats, disons, surprenants. Un étudiant, un seul, s'interroge, sur sa fiche de dégustation, sur la présence d'alcool dans le vin. À méditer.

## L'adresse underground

de Pierrick Jégu

### LA CUVE À SON

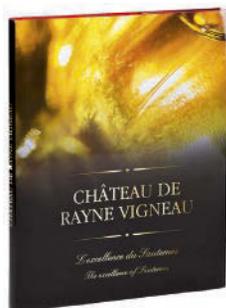
## Une cave à vinyles et à quilles à Paris

On connaissait les caves-bars à vins, les caves-fromageries, voici le disquaire-cave... Christophe Lepreux a monté cette adresse en 2015. Dingue de musique, il a travaillé à la Fnac et dans une maison de disque, il cultive dans sa cave une sélection de vinyles très éclectique. La passion pour le vin est venue un peu plus tard. Il a alors œuvré dans deux beaux endroits parisiens, La Cave de l'Insolite et le Café de la Nouvelle Mairie, du côté du Panthéon. Dans son repaire, il propose une quinzaine de références dans l'esprit bio-biodynamie-nature, dont les vins de La Lunotte dans le Loir-et-Cher, les excellentes cuvées de Nicolas Carmarans dans l'Aveyron, le beaujolais-villages de PUR, le pinot noir du domaine Bersan en Côtes d'Auxerre, le menetou-salon La Vigne au Paul de Bernard Fleuriet ou un blanc de cabernet franc appelé K. Blanc et signé Stéphane Rocher, en Anjou.

56, rue Traversière, 75012 Paris.  
Tél. : 01 74 64 24 15. [www.lacuveason.com](http://www.lacuveason.com)

UN LIVRE, PAR MICHEL DOVAZ

## Les riches heures de Rayne Vigneau



CHÂTEAU DE RAYNE VIGNEAU  
Sylvie Bonin,  
François Poincet  
24 x 30, 144 p., 39 €  
édité par Trésor  
du Patrimoine

Le commanditaire et éditeur de ce livre n'est autre que Trésor du Patrimoine, propriétaire depuis 2015 du vignoble de Rayne Vigneau. Bâti en 1665 par l'architecte bordelais Louis Garros, le château appartient toujours à la famille, qui l'habite.

Si Sylvie Bonin paraît ignorer l'art de la critique, l'auteur évite habilement un autre écueil, l'hagiographie. Rayne Vigneau n'en a pas besoin, il a été sacré "meilleur vin liquoreux du monde"

par un jury international en 1867 (avec le millésime 1861) devant Yquem, les vins du Rhin et de la Moselle à l'issue d'une dégustation à l'aveugle organisée lors de l'Exposition universelle.

Les photographies du talentueux François Poincet sont superbes, la visite des chais instructive mais le lecteur œnophile aurait souhaité des précisions, des détails et même des chiffres ! La défense des vins liquoreux, si éloignée de leur succès de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle l'impose.